Acta fabula
Revue des parutions
vol. 26, n° 9, Octobre 2025
DOI : https://doi.org/10.58282/acta.20085

Retrouver les Mémoires : nouveaux regards critiques sur les Vies mémorables au XX^{e} siècle

Rediscovering Memoirs: New critical perspectives on Memorable Lives in the 20th century

Lucie Robert

Jean-Louis Jeannelle, *Vies mémorables : variations littéraires sur le genre des Mémoires de la Libération à nos jours*, Paris : Hermann, coll. « Savoir lettres », 2024, 372 p., EAN 9791037038937.

Pour citer cet article

Lucie Robert, « Retrouver les Mémoires : nouveaux regards critiques sur les Vies mémorables au XX^{e} siècle », Acta fabula, vol. 26, n° 9, Notes de lecture, Octobre 2025, URL : https://www.fabula.org/revue/document20085.php, article mis en ligne le 01 Octobre 2025, consulté le 09 Septembre 2026, DOI : 10.58282/acta.20085

Ce document a été généré automatiquement le 09 Septembre 2026

Lucie Robert, « Retrouver les Mémoires : nouveaux regards critiques sur les Vies mémorables au XX^{e} siècle »

Résumé - À travers cette série d'articles regroupés et réécrits, Jean-Louis Jeannelle explore les nombreuses déclinaisons du genre des Mémoires qui ont surgi à la deuxième moitié du xxe siècle. Il démontre la pérennité d'un genre qui, même s'il a perdu en valeur littéraire face à l'autobiographie ou encore l'autofiction, s'est paradoxalement posé comme un genre central par rapport auquel les auteurs et autrices ont dû se positionner, que ce soit par la négative, par la parodie, par l'intertextualité, ou par une recréation des codes essentiels de la mimésis. L'auteur propose de nouvelles catégories pour aborder les écritures mémorialistes afin de redonner au genre une valeur littéraire qu'il a progressivement perdue au xxe siècle.

Mots-clés - Histoire, littérarité, Mémoires, XXe siècle

Lucie Robert, « Rediscovering Memoirs: New critical perspectives on Memorable Lives in the 20th century »

Summary - Through this series of articles compiled and rewritten, Jean-Louis Jeannelle explores the many variations of the genre of memoirs that emerged in the second half of the 20th century. He demonstrates the enduring nature of a genre that, even though it has lost its literary value in comparison to autobiography or autofiction, has paradoxically positioned itself as a central genre, against which authors have had to position themselves, whether negatively, through parody, intertextuality, or by recreating the essential codes of mimesis. The author proposes new categories for approaching memorial writings in order to restore to the genre a literary value that it has gradually lost during the 20th century.

Keywords - 20th century, History, Literariness, Memoirs

Ce document a été généré automatiquement le 09 Septembre 2026

Retrouver les Mémoires : nouveaux regards critiques sur les Vies mémorables au XX^{e} siècle

Rediscovering Memoirs: New critical perspectives on Memorable Lives in the 20th century

Lucie Robert

C'est à partir d'un paradoxe propre aux Mémoires que Jean-Louis Jeannelle initie sa réflexion dans l'ouvrage *Vies mémorables : variations littéraires sur le genre des Mémoires de la Libération à nos jours* : le succès éditorial du genre est certain, lorsqu'on regarde les parutions contemporaines de personnalités politiques ; leur valeur littéraire est pourtant contestée de toute part, comme a pu le prouver la polémique lors de l'inscription des *Mémoires* de Charles de Gaulle au programme du baccalauréat de français en 2010. Le critique choisit dès lors de présenter le genre sous l'angle de ses multiples variations, en regroupant des articles parus dans des collectifs ou des numéros de revue[1], afin de réhabiliter un genre perçu traditionnellement sous son visage monolithique et désuet et d'illustrer, par l'étude de nombreux cas, la vitalité du genre à travers ses nombreuses métamorphoses. L'enjeu de l'ouvrage consiste alors à comprendre comment les Mémoires, sous toutes leurs formes — mêmes fictives — rendent possible « pour un individu de prendre en charge l'écriture d'un passé collectif[2] » (p. 319).

Déclin et renouveau au xx^{e} siècle

À travers cette série d'articles réécrits, Jean-Louis Jeannelle se concentre sur la deuxième moitié du xx^{e} siècle, période qui entretient un rapport paradoxal avec le genre des Mémoires. Alors même que les événements historiques semblent appeler les récits de la mémoire, les champs de la connaissance, à la fois littéraire et historique, paraissent à l'inverse réticents à valoriser le geste mémorialiste. Jean-Louis Jeannelle se confronte à cette contradiction apparente tout au long de ces chapitres afin de comprendre le rôle accordé, au mitan du siècle, à ce que l'auteur

1 Dont on trouvera les références précises en fin d'ouvrage. Le plus récent date de 2019, le plus ancien de 2008.

2 Rappel du rôle premier du genre des Mémoires dans la conclusion de l'essai.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

appelle tantôt les Vies majuscules, tantôt les Vies mémorables. Les nombreux Mémoires étudiés de révolutionnaires, de résistants et de combattants (Charles de Gaulle, Victor Serge, Guy Debord, Claude Roy, Régis Debray), ou encore de figures intellectuelles et artistiques généralement de gauche (Louis Aragon, Simone de Beauvoir) sont bien la preuve que les événements historiques du xx^{e} siècle réactivent l'écriture mémorialiste, en incitant les individus à s'interroger sur leur mandat[3], c'est-à-dire sur leur exemplarité à travers le rôle qu'ils ont pu jouer au sein d'une génération touchée par des événements aux résonnances mondiales inédites (Révolution russe, Occupation, conflits de décolonisation, guerre froide). À cette amplitude chronologique répond la diversité des corpus étudiés, et le genre des Vies majuscules paraît investi d'une grande vitalité au xx^{e} siècle. Cependant, à travers l'exploration des variations des récits de la mémoire[4], il devient clair que, si une diversification du genre a bien eu lieu grâce à l'appropriation des codes mémorialistes par de nouvelles figures, une méfiance se déploie tout autant chez les critiques que chez les auteurs vis-à-vis d'un genre à la légitimité désormais contestable. Cette suspicion prend sa source aussi bien dans l'historiographie que dans le champ de la critique littéraire et se pose comme une spécificité de la deuxième moitié du xx^{e} siècle aux yeux de Jean-Louis Jeannelle, qui prend cette tendance à rebours à travers l'étude de cas individuels.

Sur le plan littéraire tout d'abord, le xx^{e} siècle a vu les écritures de soi se diversifier, au point d'occulter le genre des Vies majuscules[5]. Avec la nouvelle hiérarchisation générique, les Mémoires sont rentrés en concurrence avec des genres (l'autobiographie et l'autofiction principalement) qui ont gagné non seulement en popularité mais aussi en valeur littéraire en déconstruisant le concept d'identité sur lequel justement les Mémoires se fondent et en valorisant l'introspection quand les Vies majuscules établissent un cloisonnement plus ou moins imperméable entre l'intime et la vie publique[6]. Mais au-delà de la diversification des écritures de soi tout au long du xx^{e} siècle, qui a eu pour effet de fragiliser l'assise auctoriale des Mémoires, ou en tout cas de produire un décalage entre la production éditoriale et la réception critique du genre, Jean-Louis Jeannelle insiste sur l'importance de deux auteurs dans la marginalisation contemporaine des Mémoires — et il est d'ailleurs

3 Notion clé du présent ouvrage, qui unifie la première partie consacrée aux œuvres de Victor Serge, Charles de Gaulle et Simone de Beauvoir. La notion tend cependant à disparaître dans les autres parties de l'ouvrage, Jean-Louis Jeannelle privilégiant plutôt celle d'exemplarité ou de représentativité.

4 Notamment dans les chapitres consacrés aux Mémoires feints (à partir d'une étude des *Bienveillantes* de Jonathan Littell) ou encore aux anti-mémoires et mémoires parodiques (Sartre, Céline).

5 Constat établi dès l'introduction de l'ouvrage. Le critique propose dans ses études de contourner les théories portées par les spécialistes des écritures de soi, Henri Lemaître et Philippe Lejeune notamment.

6 Jean-Louis Jeannelle s'efforce justement de prouver qu'un décloisonnement est possible et que la sphère de l'intime n'est pas incompatible avec la production de Mémoires, comme le cas de Claude Roy, abordé dans la dernière partie, le prouve.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

étonnant de ne trouver ce développement que dans la conclusion de l'ouvrage[7], tant ces hypothèses éclairent le basculement narratologique et mimétique qui s'est opéré au xx^e^ siècle. La conclusion met en lumière le rôle prépondérant de *La Recherche du temps perdu* de Marcel Proust et des œuvres de Claude Simon (notamment *Les Géorgiques*) dans la réflexion sur la possibilité d'une mimésis historique ; Jean-Louis Jeannelle laisse entendre que la reconstitution fragmentaire, elliptique et désordonnée de la mémoire, telle que Claude Simon la mène dans son œuvre, rend difficilement tenable l'ethos mémorialiste après les années 1980. L'ouvrage des *Vies mémorables* se confronte ainsi aux soupçons qui pèsent sur le genre, autant chez les critiques que chez les écrivains.

Mais les Mémoires étant un genre à la croisée de deux disciplines, les lettres et l'histoire, leur valeur n'est pas uniquement contestée dans le champ littéraire : il apparaît que l'historiographie prend également ses distances avec les Vies mémorables. Jean-Louis Jeannelle détecte en effet un changement de paradigme qui affecte un genre autrefois considéré pour sa valeur historique[8]. La confrontation du champ historiographique à celui de la critique littéraire mène l'auteur des *Vies mémorables* à cette conclusion : les Mémoires sont mis en difficulté à cause de la légitimité de plus en plus contestée du Mémorialiste en tant que voix d'autorité. La figure mémorialiste entre effectivement en concurrence depuis la deuxième moitié du xx^e^ siècle avec deux nouvelles figures émergeantes de l'historiographie : à savoir d'une part l'historien (figure visant à objectiver le savoir historique loin d'une recréation biaisée et guidée par une perception romantique du grand homme que l'on retrouve de façon plus ou moins assumée dans le genre des Vies majuscules) et d'autre part le témoin (qui, à l'inverse de l'historien, livre une expérience dans toute sa subjectivité, mais dont la légitimité est assurée grâce au crédit que l'on accorde désormais à la parole traumatisée). Les thèses philosophiques sur l'histoire, notamment celle d'Hannah Arendt[9], ainsi que le déclin de la conception romantique du grand homme[10], seraient donc également responsables du soupçon qui pèse sur les Mémoires.

Alors même que le xx^e^ siècle semble, par la succession des bouleversements historiques qu'il a connue (révolutions, guerres, désillusions), le temps privilégié des

7 Mais l'insertion tardive des références à Marcel Proust et à Claude Simon permet de lancer des pistes de réflexion concernant l'écriture de soi au xxie siècle.

8 La référence omniprésente à Chateaubriand en est la preuve. Le critique rappelle également l'importance des Mémoires du xviie siècle, en particulier lorsqu'il étudie dans le sixième chapitre le cas de Guy Debord qui a écrit en réaction contre les dérives de la « société du spectacle » un *Panégyrique* fortement influencé par les Mémoires classiques.

9 La philosophe établit une distinction entre la reconstitution menée par les acteurs historiques et celle menée par les historiens (distinction qui se fait au profit de la deuxième catégorie).

10 Conception de l'Histoire et de l'individu qui paraît indissociable du genre des Vies majuscules : les Mémoires s'envisagent comme un genre dans lequel l'individu met en forme le rôle qu'il a assumé avoir dans la grande Histoire — ce qui implique de postuler que l'individu peut modifier le cours de l'Histoire et qu'il peut avoir conscience du sens de cette Histoire.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Vies mémorables, les changements de paradigme qui s'opèrent tant du point de vue de la narration que concernant l'autorité de la voix historique ont pu réfréner les velléités mémorialistes, ou du moins reléguer les œuvres produites aux marges de la littérature et de la littérarité. Mais loin de tirer des conclusions morales voire réactionnaires de ce basculement axiologique et de cette substitution de figures historiques[11] qui se fait au détriment des Mémoires, Jean-Louis Jeannelle se rend attentif à l'intérêt grandissant pour les récits de témoins (et ce jusqu'à l'époque contemporaine) sans pour autant dévier de son corpus originel : il se propose bien de peser les conséquences sur le genre des Vies majuscules, et de révéler les métamorphoses par lesquelles le genre doit passer pour subsister face à cette concurrence aux frontières de la littérarité. Il propose ainsi un corpus secondaire bigarré, composé d'œuvres formellement ambiguës, voire d'anti-mémoires ; il étudie par là-même les biais trouvés par ces auteurs et autrices pour dépasser l'aporie et contourner l'impasse de l'illégitimité affectant la figure mémorialiste. Finalement, à travers cette cartographie renouvelée du genre des Vies mémorables qui se fait à rebours des tendances critiques, Jean-Louis Jeannelle nous invite à interroger nos réflexes de lecture et à nous demander *qui* est investi d'une parole d'autorité lorsqu'on en vient à raconter son rôle dans l'Histoire : face à la figure émergeante du témoin, et au côté des autobiographes supposément plus sincères, les mémorialistes[12] — c'est-à-dire des individus qui revendiquent avoir eu un rôle historique à travers une narration dont ils maîtrisent chaque étape — ont-ils encore quelque chose à nous raconter de l'Histoire ?

Construction de l'ouvrage : essence du genre et continuum mémorialiste

C'est pour répondre à ces problématiques soulevées par le renouvellement de l'historiographie et par les mutations de la mimésis historique que l'auteur regroupe des articles sur des variations parfois très éloignées du genre initial étudié, et il faut envisager cet ouvrage comme une exploration des confins de l'écriture mémorialiste. Certains des auteurs sélectionnés semblent incarner eux-mêmes, d'une manière ou d'une autre, la suspicion détectée par le critique à l'égard du genre des Vies mémorables, soit en refusant cette dénomination pour leurs œuvres, soit en en subvertissant les codes dans un jeu d'intertextualités plus ou moins explicites[13]. Ainsi, loin de déduire des soupçons pesant sur les Mémoires

11 Qui nous fait passer du récit d'un acteur en prise avec l'événement au récit d'un *patient* le subissant.

12 Et au couple antithétique du témoin et du mémorialiste se superpose un deuxième binôme, celui formé par le traumatisme du passé subi et la gloire que l'on tire de l'action historique.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

l'obsolescence programmée du genre, Jean-Louis Jeannelle s'efforce, tout au long de ces chapitres, de confronter les réticences qu'éprouvent les critiques, les historiens, et les auteurs eux-mêmes, et d'explorer les frontières du genre, afin de détecter, à contre-courant des critiques de la deuxième moitié du xx^{e} siècle, un substrat persistant de l'écriture mémorialiste, que ce soit sous une forme renouvelée, sous une forme parodiée, ou sous une forme fictive.

La construction de cet ensemble d'articles tend ainsi à déployer les multiples variations à travers une essence établie. Jean-Louis Jeannelle propose une réflexion en trois temps : un premier temps consacré à un triptyque initial dont il est question sur la quatrième de couverture (Victor Serge, Charles de Gaulle, Simone de Beauvoir), un deuxième temps consacré aux auteurs réticents voire hostiles à l'écriture mémorialiste mais qui se sont pourtant positionnés par rapport au genre dans leurs œuvres (Jean-Paul Sartre, Louis-Ferdinand Céline, Louis Aragon), et un troisième consacré à des auteurs plus récents qui se réapproprient d'une manière ou d'une autre les codes mémorialistes[14], soit par une intertextualité assumée (Guy Debord, Claude Roy, Regis Debray), soit par un détournement fictif de l'ethos mémorialiste avec l'étude du cas polémique des *Bienveillantes* de Jonathan Littell, soit par l'invention d'une nouvelle temporalité des Mémoires (et le cas particulier de l'historien Daniel Cordier qui imite l'écriture diaristique pour recréer *a posteriori* un carnet de résistance qu'il ne pouvait, par souci de clandestinité, pas tenir). La conclusion de l'ouvrage offre un dernier corpus, contemporain, avec l'étude des œuvres d'Annie Ernaux, de Pierre Guyotat, de Jean Rouaud en guise d'ouverture.

Derrière cette structure exposée dans la table des matières, une autre logique, implicite, peut apparaître. Un premier temps serait ainsi consacré à des Mémoires se donnant pour tels (Serge, de Gaulle, Beauvoir) et regroupés sous le concept essentiel du mandat[15] (mandat révolutionnaire, mandat national, mandat intellectuel). Le reste de l'ouvrage offre, à partir de ce triptyque initial, des variations, comme l'entend l'auteur, des déclinaisons à partir des codes génériques exposés dans la première partie de l'ouvrage. La perspective de Jean-Louis Jeannelle à travers une première exploration d'œuvres orthodoxes[16] du point de vue du genre est avant tout de mettre à jour le cahier des charges des Vies majuscules. En adoptant une approche inductive, et partant de l'exemple particulier pour établir les contours d'un genre plus mouvant qu'il n'y paraît, Jean-Louis Jeannelle exhibe les

13 La question de l'intertextualité est notamment abordée dans le chapitre intitulé « Une mémoire du genre (Debord, Roy, Debray) ». Pour la subversion des codes, on trouvera des développements sur l'œuvre de Céline dans le chapitre « Chronique des grands guignols ».

14 Ce que l'auteur nomme une « reconquête du mémorable ».

15 Notion liée à celle rhétorique d'ethos, chaque ethos projeté à travers l'écriture se réclamant d'un certain mandat.

16 Ce ne sont pas uniquement les œuvres limitrophes qui révèlent la complexité inhérente au genre : le corpus principal orthodoxe illustre déjà les tensions qui parcourent le genre.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

notions essentielles dont il se sert dans la suite de l'ouvrage pour jauger les œuvres aux frontières du genre : les notions de mandat, de jugement, de justification, de destin, de responsabilité, d'exemplarité, ainsi que les codes narratifs et la réflexion temporelle qui en découle, comme l'entrelacement constant du parcours individuel et du destin d'un collectif, ou encore l'organisation téléologique des événements. En posant cette essence au préalable, le critique affine la définition du genre et le distingue des autres écrits de soi tout en lui redonnant la valeur que la démultiplication récente des autobiographies et des autofictions lui a ôtée. De plus, en abordant chaque œuvre dans ses singularités — et non pas avec une approche comparatiste, même si des lignes de force se dessinent et que des points communs émergent à la lecture — il prouve que le genre n'est pas dénué de tensions, de contradictions internes[17] et d'ambiguïtés, et qu'il est tout autant capable de mettre en scène une réflexion sur l'identité, au même titre que l'autobiographie.

Finalement, ce que l'on aurait cru être le cœur du livre (à savoir le triptyque initial) n'est qu'une petite partie de la démonstration de Jean-Louis Jeannelle. Le premier temps, consacré à de « véritables » Mémoires, pose une base générique et permet de rappeler l'essence du genre à travers trois postures mémorielles assumées. La démarche du critique consiste ensuite davantage à dresser un continuum générique : par cette approche, il envisage les ambiguïtés du genre et prend en compte l'hétérogénéité d'un genre que l'on a souvent relégué au second plan de la critique précisément à cause d'une perception manichéenne des œuvres — plus perçues comme des créations monolithiques que comme des œuvres complexes. Le fait de placer le chapitre intitulé « la reconquête du mémorable » à la fin de l'exploration du continuum prouve, à travers l'étude des œuvres aux formes hétérogènes de Claude Roy, de Régis Debray et de Guy Debord, que le genre des Mémoires continue de hanter l'écriture de soi dans la deuxième moitié du xx^{e} siècle, même si l'ethos mémorialiste fidèle à la cause défendue est difficilement assumé par ces auteurs qui ont pris leurs distances avec les actions qu'ils retracent et avec les valeurs politiques qu'ils ont autrefois incarnées.

Les chapitres intermédiaires consacrés à « l'imposture mémoriale », et l'étude des œuvres de Sartre, de Céline et d'Aragon, permettent de redéfinir le genre par la négative. En critiquant, en parodiant, en subvertissant le genre, les auteurs d'anti-mémoires se positionnent par rapport à celui-ci et tiennent ainsi compte d'une essence mémoriale. Parallèlement aux anti-mémoires, Jean-Louis Jeannelle se consacre aux Mémoires qui n'ont jamais été publiés, jamais achevés, laissés à l'état d'une possibilité. Cette double approche l'autorise à intégrer dans son corpus secondaire des œuvres sans existence, des œuvres restées une potentialité, des

17 Notamment dans l'œuvre étudiée de Victor Serge, l'anonymat attendu du révolutionnaire rentrant en contradiction avec l'éthos mémorialiste.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

œuvres pensées comme horizon plus ou moins avoué, mais également des écrits secondaires, parallèles, qu'on aurait pu considérer comme anecdotiques (entretiens, lettres, essais, fragments, esquisses) au regard des Mémoires (genre ambitieux, totalisant et conclusif par excellence). L'approche négative de Jean-Louis Jeannelle prend une grande place dans ces chapitres : il cherche à donner sens à ce qui n'existe pas (dans la continuité des travaux de Gérard Genette qui se prête à « une exploration des divers *possibles du discours*[18] »), et la méthode adoptée dans « l'imposture mémoriale » a le mérite d'inscrire des textes satellites jugés sans doute secondaires dans son corpus. En explorant les écrits en devenir, en explorant les écrits anecdotiques, le critique contourne les réticences des auteurs et réévalue un certain nombre d'écrits au statut générique trouble[19] au regard du cahier des charges mémorialiste.

En posant les frontières du genre et les frontières mêmes des œuvres, Jean-Louis Jeannelle cherche à percevoir un substrat mémorialiste par-delà les dénominations. Il démontre, par cette approche critique, à la fois la persistance du genre et sa complexité, et offre ainsi la possibilité de contourner la doxa anti-mémoriale qui hypostasiait le genre et qui ne voulait en percevoir qu'un monument empreint de la vanité de son créateur.

L'enjeu de la dénomination

Ce que Jean-Louis Jeannelle met au jour à travers cet ouvrage, c'est avant tout la force d'attraction de ce genre qu'on aurait pu croire tombé en désuétude, mais qui s'est constitué, au fil des événements du xx^{e} siècle comme un genre par rapport auquel se positionner, et la figure mémorialiste comme l'éthos à mettre en scène à travers la reconstitution d'un parcours individuel et d'un destin collectif. Le corpus secondaire étudié, bien plus hétérogène que le corpus primaire, et proposant un spectre élargi des idéologies politiques du xx^{e} siècle, nous fait découvrir des ouvrages qui réinventent les codes au point de faire figure d'hapax générique (comme l'œuvre poétique inachevée d'Aragon). Il est dès lors dommage de ne pas trouver une bibliographie en fin d'ouvrage pour nous guider dans ce corpus prolifique[20].

Cependant, si une bibliographie exhaustive ne vient pas accompagner l'étude des déclinaisons hétérogènes du genre, on sera sensible à l'effort de dénomination perceptible à travers tout l'ouvrage. Allant parfois à rebours des intentions d'auteurs

18 *Gérard Genette, Figures III, Paris : Seuil, 1972, p.11.*

19 Et qui n'avaient par conséquent pas été pris en compte par les traditions critiques du xxe siècle.

20 Un index nominum est cependant présent, mais il ne permet pas d'embrasser d'un regard la complexité du corpus étudié.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

réticents à dénommer leur écriture de soi des « Mémoires » (dans le cas de Sartre par exemple), ou à rebours de la critique littéraire qui refuse par moment de percevoir la dimension mémorielle des écritures de soi (dans le cas par exemple du diptyque de Simone de Beauvoir, *La Force de l'âge* et *La Force des choses*), Jean-Louis Jeannelle oppose au refus de nommer les Mémoires une démultiplication de concepts. À travers son exploration de ce continuum générique, l'auteur offre à la réflexion toute une série de concepts empruntés ou forgés, nous permettant ainsi d'explorer le spectre mémorialiste dans toutes ses nuances : anti-mémoires, mémoires par prétérition, mémoires par procuration, récits de désaveu, mémoires feints, « Mémoires ambigus » et « Mémoires de fabrique[21] », écriture « auto-socio-biographique[22] », ou encore l'autobiographie politique voulue par Jean-Paul Sartre… Les dénominations égrenées au fil des chapitres témoignent de la vitalité du genre des Vies majuscules, et viennent enrichir dans le champ de la critique une nomenclature qui peinait à suivre les linéaments d'un genre bien plus flexible et sujet à la métamorphose qu'on ne pouvait se le figurer.

*

Le regroupement d'articles est ainsi marqué par une tension constante : il s'agit de montrer la pérennité du genre à travers le jeu d'intertextualités et de positionnements par rapport aux codes des Mémoires auquel se sont prêtés les auteurs et autrices tout au long du xx^{e} siècle, et en même temps d'avouer l'obsolescence du genre — du moins sous une certaine forme. La conclusion achève de démontrer que les Mémoires restent « mémorables » (en ce qu'ils hantent les écritures de soi contemporaines) mais que le modèle générique tel qu'il a été institué à travers la tradition littéraire est devenu difficile à assumer sans une mise à distance critique par le « je » racontant. Le genre paraît incompatible avec la sensibilité moderne, et il ne paraît plus valide depuis le double assaut de Marcel Proust et de Claude Simon. Jean-Louis Jeannelle prouve en tout cas à travers l'étude de ce corpus hétérogène que le modèle des Mémoires, qu'il soit à remanier ou même à dépasser, oblige les écrivains à réinventer l'énonciation et l'inscription de soi dans son temps historique, par la prise en compte des différents changements de paradigmes historiographique et littéraire qui ont eu lieu au cours du xx^{e} siècle[23].

21 Typologie créée par René Démoris.

22 Concept proposé par Annie Ernaux pour qualifier son œuvre.

23 En particulier le fait de passer de l'exemplarité du mémorialiste à sa représentativité — ce qui explique sans doute pourquoi la notion de mandat n'est plus autant convoquée par le critique pour le reste de son corpus. Se penser représentant plutôt qu'exemplaire n'est d'ailleurs pas sans rappeler le postulat existentialiste présent aussi bien dans la clausule des *Mots* de Sartre que dans le diptyque mémorialiste de Beauvoir.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

PLAN

- Déclin et renouveau au xxe siècle
- Construction de l'ouvrage : essence du genre et continuum mémorialiste
- L'enjeu de la dénomination

AUTEUR

Lucie Robert
Voir ses autres contributions
lucie.robert29@laposte.net

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.